

## MODALITES COMPLETES DE L'OFFRE

### « Pour l'achat et la pose d'un train de pneumatiques, 30 euros remboursés ou un sac à dos Metzeler offert »

1. L'Offre « **Pour l'achat et la pose d'un train de pneumatiques, 30 euros remboursés ou un sac à dos Metzeler offert** » (Ci-après « l'Offre ») est organisée par la société Pneus Pirelli SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.515.858 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 301 768 867, dont le siège social se situe Parc des Affaires Immeuble Rameau, ZI Paris Nord 2, 22 avenue des Nations, 93420 VILLEPINTE, (Ci-après « L'Organisateur »), du 21 Mars 2022 au 15 Mai 2022, dans les points de vente participants à l'Offre dont la liste est disponible sur le site Metzeler France: [Metzeler | Produits et pneus moto](https://www.metzeler.com/fr/produits-et-pneus-moto) ou sur simple demande à l'adresse [contactcenter tyres.fr@pirelli.com](mailto:contactcenter tyres.fr@pirelli.com).
2. Cette Offre est ouverte aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine, en Corse ou à Monaco à l'exclusion de tous les membres du personnel de l'Organisateur, ou des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs) (ci-après désigné : « le Client »).
3. Pour participer à l'Offre et obtenir un sac à dos Metzeler (valeur constatée TTC : 60 euros) ou un remboursement de 30 € TTC sous la forme d'un virement bancaire, le Client devra acheter (montage et pose inclus) entre le 21 Mars 2022 et le 15 Mai 2022 dans un même point de vente participant à l'Offre, 1 train\* de pneumatiques de marque Metzeler des gammes suivantes : SPORTEC M9RR, ROADTEC 01 SE, ROADTEC 01, TOURANCE NEXT II (Ci-après les « Pneumatiques »).

\*1 (un) train de Pneumatiques est composé d'1 (un) Pneumatique avant et d'1 (un) Pneumatique arrière.

Il est précisé que les Pneumatiques composant le train de Pneumatiques devront faire l'objet d'un achat simultané auprès d'un même point de vente participant à l'Offre et apparaître sur la même facture.

Pour recevoir un sac à dos Metzeler ou un remboursement de 30 € sous la forme d'un virement bancaire, le Client devra :

- Acheter en simultané (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente participant) entre le 21 Mars 2022 et le 15 Mai 2022, 1 train de Pneumatiques ;
- Etre parmi les 350 (trois cents cinquante) premiers Clients à avoir effectué leur inscription sur [Metzeler | Produits et pneus moto](https://www.metzeler.com/fr/produits-et-pneus-moto) à la page suivante : [www.metzeler.com/campagne-nationale-2022](https://www.metzeler.com/campagne-nationale-2022) et à avoir sélectionné le sac à dos Metzeler comme contrepartie
- Ou être parmi les 150 (cent cinquante) premier Clients à avoir effectué leur inscription sur [Metzeler | Produits et pneus moto](https://www.metzeler.com/fr/produits-et-pneus-moto) à la page suivante : [www.metzeler.com/campagne-nationale-2022](https://www.metzeler.com/campagne-nationale-2022), et à avoir sélectionné le remboursement de 30 € comme contrepartie et à avoir renseigné leur RIB.

Le Client aura jusqu'au 29 Mai 2022 pour se rendre sur le site et s'inscrire sur la plateforme. Le Client devra renseigner l'ensemble des informations demandées. Si le Client choisit de recevoir le sac à dos Metzeler, il lui sera demandé de renseigner son adresse postale. En revanche, s'il choisit de recevoir un remboursement de 30 € par virement bancaire, il lui sera demandé de renseigner son RIB/IBAN. Le Client devra enfin télécharger directement sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques (scan) en ligne. Le Client recevra à la fin de son inscription, un e-mail récapitulatif lui confirmant son inscription.

Le Client devra conserver l'original de la facture d'achat et de pose des Pneumatiques et ce jusqu'à réception de son sac à dos Metzeler ou de son virement. En cas de non réception de son sac à dos Metzeler ou de son virement, ou en cas de contestation, ce document pourra être demandé par L'Organisateur.

A compter de la validation de son dossier, le Client recevra alors un e-mail lui confirmant son gain. Le Client recevra alors son sac à dos Metzeler ou son virement dans un délai de 4 à 6 semaines à compter du 29 Mai 2022.

L'hypothèse selon laquelle le Client ne figure pas parmi les Clients régulièrement inscrits sur la plateforme [www.metzeler.com/campagne-nationale-2022](http://www.metzeler.com/campagne-nationale-2022) accessible via le site internet : [Metzeler | Produits et pneus moto](#) ou figure parmi les Clients inscrits mais n'a pas correctement renseigné les informations demandées en ligne et/ou n'a pas correctement téléchargé sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques dans les conditions précisées ci-dessus, ne constitue pas une cause légitime de renonciation à l'achat des Pneumatiques. La non-éligibilité à recevoir la dotation ou le virement ne donne lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit.

4. Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur la plateforme en ligne [www.metzeler.com/campagne-nationale-2022](http://www.metzeler.com/campagne-nationale-2022) ou envoyée après le 29 Mai 2022 ne sera pas prise en compte. Il est précisé qu'il n'appartient pas à l'Organisateur de faire des recherches complémentaires afin de retrouver l'identité du Client, qui ne recevra alors ni sa dotation ni son virement ni aucun dédommagement ou indemnité.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande qui ne répondrait pas aux conditions requises par les présentes modalités ou s'il apparaîtrait des fraudes ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture en cas de suspicion de fraude.

Enfin, il est en outre précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

5. Cette Offre est limitée à un seul sac à dos Metzeler ou un seul virement bancaire par personne physique par personne physique (même nom, prénom, même adresse). Il est précisé que l'Offre est non cumulable avec toute autre opération promotionnelle organisée par l'Organisateur.

L'Organisateur informe le Client que les sacs à dos Metzeler et les remboursements de 30 euros sont disponibles dans des quantités limitées : 350 sac à dos Metzeler et 150 remboursements de 30 €.

Ainsi le Client qui ne pourra pas obtenir son sac à dos Metzeler ou son remboursement en raison de l'épuisement des stocks ne pourra pas renoncer à l'achat des Pneumatiques, ni demander une quelconque compensation financière.

La dotation ne pourra être ni échangée, ni reprise, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix, par l'Organisateur. Toutefois, L'Organisateur se réserve la possibilité de remplacer la dotation remportée par une dotation d'une valeur équivalente en cas d'indisponibilité sans aucune possibilité de réapprovisionnement, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte et/ou détérioration par tout prestataire de service similaire tiers de la dotation remportée, et plus généralement si les gagnants ne reçoivent pas leur dotation.

L'Organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance et/ou de l'utilisation de la dotation attribuée, ce que le Client reconnaît expressément.

6. Par ailleurs, s'il choisit le remboursement de 30 €, le Client bénéficiera de son remboursement uniquement par virement bancaire. Toute autre forme de remboursement est exclue.
7. En cas de suspicion de fraude ou falsification sur la facture d'achat et de pose des Pneumatiques, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et également de la carte grise du véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en outre en droit de refuser l'envoi de la dotation ou la demande de remboursement du Client.
8. Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

9. Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les présentes modalités.
10. Les présentes modalités sont soumises à la Loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à celui-ci doivent être formulées par demande écrite au plus tard le 29 Mai 2022, à l'adresse mail suivante : [trademoto.fr@pirelli.com](mailto:trademoto.fr@pirelli.com). Aucune contestation envoyée passée ce délai ne sera examinée par l'Organisateur.
11. Il est rappelé que pour participer à l'Offre, les Clients doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone). Ces informations sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à l'attribution et à l'acheminement le cas échéant de leur dotation ou au remboursement par virement bancaire. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, responsable de leur traitement, pour la seule gestion de l'Offre, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant la remise des dotations ou au remboursement par virement bancaire. L'Organisateur se réserve le droit de demander aux Clients l'autorisation d'exploiter leurs coordonnées à des fins de prospection commerciale.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, "Informatiques et Libertés", telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, toute personne qui communique des données personnelles bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et d'un droit à la portabilité des données personnelles la concernant auprès de l'Organisateur. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à [dpo\\_pneuspirelli@pirelli.com](mailto:dpo_pneuspirelli@pirelli.com). Pour toute autre question relative à leurs données personnelles, les Clients peuvent contacter le délégué à la protection des données de l'Organisateur à l'adresse suivante : [dpo\\_pneuspirelli@pirelli.com](mailto:dpo_pneuspirelli@pirelli.com) et en cas de contestation, les Clients peuvent former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse suivante : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).